



TABLE DES MATIERES

ENVOI DU 21 DECEMBRE 2015

| | Pages |
|-----------------------------------|-------|
| REUNIONS | |
| Medef Assemblée Permanente..... | 2-3 |
| Fenntiss Assemblée Générale | 4 |
| ECO | |
| Chiffres Commerce extérieur | 5 |
| SOCIAL | |
| Frais santé | 6 |
| Salaires 2016 | 6-7 |
| Reclassement à l'étranger | 7 |

*La Fédération Nationale du Tissu vous souhaite
d'excellentes et heureuses fêtes et une bonne Année
pour vous et ceux qui vous sont chers*



REUNIONS



15 décembre 2015

ASSEMBLEE PERMANENTE

En ouvrant la séance le Président Gattaz a informé les participants que Patrick Bernasconi, suite à son élection au Conseil Régional, cessera sa collaboration avec le Medef et que Jean-François Pillard, le responsable des affaires sociales pour le Medef prend sa retraite et cessera son activité également.

« Dans notre activité domine la grande bataille pour la simplification de la vie des entreprises et pas seulement au plan social nous avons donc réalisé un document reprenant nos demandes qui sera disponible au début de l'année prochaine » .

Dans son organisation de base, le Medef a créé une représentation spécifique du commerce

« En tête des trois priorités des électeurs on constate qu'il y a la sécurité, le chômage et le manque d'espoir ! Aussi avons-nous pris l'initiative de créer un plan d'urgence « chômage » pour traduire la colère des entrepreneurs et indiquer les meilleurs moyens de lutter contre ce fléau » .

« Concernant la « pénibilité » nous demandons au Gouvernement de ne pas sortir les décrets d'application avant au moins deux ans pour laisser aux entreprises et à leurs organisations professionnelles le temps d'examiner sous quelles procédures et conditions une telle mesure pourrait devenir applicable » .

« Il est indispensable de créer de la souplesse pour les entreprises, comme cela existe dans toutes les économies . En 2016 il faudra rester très vigilant sur le programme économique des partis politiques si l'on veut parvenir à créer 2 millions d'emplois en deux ans . Nous aurons donc, un rôle important à jouer sur les programmes des partis » .

« Il faut aussi pousser les hommes et les femmes de l'économie, patrons et salariés à faire de la politique et à se faire élire et aussi faire venir assister des députés et sénateurs aux Conseils d'Administration et aux Comités d'Entreprises où se tiennent de grandes discussions » .

Le Président demande ensuite à un représentant prénommé Frédéric de proposer un projet pour les adhérents . Sa vision est de faire une révolution économique et culturelle avec un Medef militant, engagé et actif avec des socles comme les Medefs territoriaux et régionaux, comme les Fédérations professionnelles avec de la communication pour les faire connaître . Il faut avoir un Medef de « pros » avec la transformation numérique du réseau, une plateforme partagée des territoires pour le service aux entreprises . Un cahier des charges est en cours . Il faut aussi valoriser les mandats .

Le Président passe ensuite la parole à Jean-François Pillard pour son dernier rapport sur les questions sociales qui précise que bien qu'il se batte depuis deux ans sur la pénibilité les décrets vont sortir ces jours-ci avant la fin de l'année . Leur application se présente dans des conditions difficiles même si l'on est parvenu à éliminer la répétitivité . Il reste à fixer les seuils et à définir les produits chimiques . Il faut repenser ce système pour 2017 et refondre les dispositifs de départ en retraite prématurée qui concerne 200 000 salariés sur 600 000 retraités . La pénibilité joue contre les emplois .

Le compte personnel d'activité consiste à transformer des droits collectifs en droits individuels pour voir quels droits sont favorisés : congés payés et épargne temps .

Parmi les offensives se situe la modernisation du droit du travail pour laquelle un débat est en cours, la formation professionnelle à organiser dans chaque entreprise, et l'assurance chômage pour laquelle il faut économiser 1 milliard sur les deux ans qui viennent . Une réussite a été le recul de l'âge de la retraite .

« C'est maintenant au tour de notre Directeur Général Michel Guilbaud de nous dire que la bagarre continue sur le projet de loi de finances qui est soumis au Conseil Constitutionnel, les mesures prises par le Sénat ayant été cumulées par l'Assemblée Nationale . La CSG et l'impôt sur le revenu sont désormais regroupés, l'impôt sur le revenu étant prélevé à la source ce qui est réalisable pour les salariés mais pose un problème sérieux pour les travailleurs indépendants . Les revenus des ventes réalisées sur internet, aussi par des particuliers, devront faire l'objet d'une déclaration au fisc . Enfin, la revalorisation des valeurs foncières est remise à 2017 et l'Etat offre une remise de 2 € de l'heure sur le salaire des employés d'aide à la personne comme les femmes de ménage, les jardiniers etc... »

Concernant la mondialisation, deux intervenants font observer que l'on constate un fort déficit de notre commerce extérieur, ce qui tient l'insuffisance à l'exportation des PME et ETI qui montrent une méconnaissance des règles du jeu et de l'incapacité à saisir les opportunités . Le contexte européen est difficile avec les migrants et les menaces terroristes et la fragilisation de la coopération franco-allemande mais les entreprises autres que les grands groupes sont absentes en Chine, au Japon ou en Afrique . Les PME espagnoles, par exemple, sont présentes sur ces marchés, même pour des chantiers de bâtiment .

Une Maison de l'Image française destinée à aider nos entreprises à l'exportation est créée à Bruxelles.

Enfin le Medef a consacré le reste de l'Assemblée Permanente au département Ecole-Entreprise avec la participation des élèves de 3^{ème} du lycée de Vincennes présentés par Florence Powery . L'objet est de faciliter les parcours d'avenir des élèves de la 6^{ème} à la terminale par des contacts avec les entreprises.

Le Président de Montclos a réuni l'assemblée générale de notre fédération le 14 décembre à 11 heures . Les représentants des diverses branches étaient présents et ont approuvé le rapport d'activité et le rapport financier . Ils ont donné quitus au trésorier et au Président et décidé de ne pas changer le taux des cotisations .

Durant l'exercice il a été tenu plusieurs commissions paritaires de l'emploi qui ont permis d'examiner les conséquences des modifications législatives et de mettre à niveau le barème des salaires . La difficulté est d'obtenir la présence des représentants des syndicats de salariés, l'importance de notre fédération ne les y incitant pas .

Compte tenu des nouvelles règles de représentativité des fédérations professionnelles, la nôtre ne pourra pas rester indépendante . Ayant été gérée régulièrement notre convention collective pourra encore subsister pendant deux ans : pour la suite, nous avons pris nos dispositions pour pouvoir prendre la convention collective des commerces de gros, pas très différente de la nôtre mais nécessitant, quand même, une modification des contrats de travail de nos salariés avec leur accord .

Les représentants des différentes branches ont ensuite fait part de leur situation économique :

- dans le métier de la moquette et des revêtements de sols, malgré la diminution permanente des ventes de la moquette l'initiative et la recherche de revêtements nouveaux performants a permis de conserver une légère augmentation du chiffre d'affaires avec + 6% .

– pour les tissus de mode, la concurrence des pays de l'est et de l'extrême orient est vive et la production en France s'est raréfiée . Il faut donc travailler plus à l'importation, ce qui nécessite des voyages de prospection difficiles mais le chiffre d'affaires a pu croître de 7% .

– dans le linge de maison il n'y a presque plus de production française, il faut s'approvisionner à l'étranger avec, comme dans ce cas, une filiale en Belgique et des contrats avec des tisseurs d'orient et de l'Extrême Orient . Les loueurs de linge aux hôtels cherchent des qualités fines pour pouvoir les remplacer tous les 3 ans mais la vente aux consommateurs bénéficie encore d'une recherche de qualité . Aux Etat-Unis ce produit bénéficie d'une progression à deux chiffres et en France 2014 a été bon et 2015 meilleur .

– dans la draperie pour l'habillement les usines marchent très bien mais le marché français est difficile, baissier, il faut livrer des pays d'Orient et d'Extrême Orient et le marché US manque de magasins de luxe qui ferment ou diminuent leurs frais et leurs stocks . Ici, l'année 2014 a été bonne et l'année 2015 est moins bonne par la réduction des marges .

– dans le tissu d'ameublement il règne une grosse concurrence des fabricants étrangers qui dominant le marché par leurs succursales ouvertes en France . La clientèle habituelle est en chute libre aussi faut-il se préoccuper d'autres marchés, bureaux d'études, hôtellerie... l'hôtellerie haut de gamme marche très bien . Il faut organiser la mutation des commerciaux pour s'adapter . Les chiffres d'affaires sont plutôt en baisse même avec 60% d'exportations.

Après ce tour de table des professions les professionnels ont continué à bavarder autour d'un verre de l'amitié .



ECO

COMMERCE EXTERIEUR A SEPTEMBRE

Le solde de la balance commerciale textile reste déficitaire de 5,5 milliards d'€ .

Les exportations totales textiles ont progressé de +5% pour atteindre 6,4 milliards d'euros , les importations totales textiles ont progressé de 4% en valeur atteignant 11,9 milliards d'€ .

Exportations et importations en millions d'euros :

| | Fibres & fils | Tissus et tricots | Textiles maison | Autres articles | Vêt. maille & lingerie |
|----------------------|------------------|----------------------|--------------------|--------------------|---------------------------|
| Total | 580 769 | 1039 1001 | 407 1174 | 1302 1610 | 3033 7351 |
| Intra CE à 28 | 300 526 | 496 606 | 279 394 | 820 922 | 2309 1614 |
| Extra CE à 28 | 280 243 | 543 395 | 128 780 | 482 688 | 723 5737 |

Parmi les 25 principaux clients, la France enregistre une nette progression de nos exportations vers ;

- l'Espagne +15% (avec 659 millions d'€)
- les Etats Unis +14% (avec 226 millions d'€)
- Hong Kong +34% (avec 98 millions d'€)
- le Japon +17% (avec 78 millions d'€)

Les exportations vers la Tunisie, le Maroc fléchissent de -1%, celles vers la Russie de -43%

Notons quelques fortes importations en provenance de certains pays d'Asie tels que :

- le Bangladesh + 22% avec 900 millions d'euros
- le Cambodge + 65% avec 216 millions d'euros
- le Vietnam +63% avec 177 millions d'euros

La Chine, 1^{er} fournisseur textiles de la France représente 27% des importations textiles totales de la France

Informations fournies par l'Union des Industries textiles



SOCIAL

FRAIS DE SANTE

Les entreprises ont l'obligation de mettre en place, au plus tard au 1^{er} janvier 2016, un régime frais de santé au moins égal au panier de soins pour tous leurs salariés, conformément aux dispositions de la loi sécurisation de l'emploi.

La délégation patronale de la CCN 3047 a souhaité mettre à votre disposition une offre frais de santé spécifique dédiée aux entreprises de la CCN 3047 en partenariat avec Malakoff Mederic (institution gérant déjà la prévoyance dans la branche).

Vous bénéficierez d'une réduction tarifaire de 10% sur les tarifs habituellement proposés par Malakoff Mederic.

Cette offre commerciale est facultative, aucune obligation conventionnelle n'y est attachée. L'entreprise a la faculté d'y adhérer ou non.

L'offre commerciale, qui sera disponible au 1^{er} janvier 2016, comportera 4 formules possibles

- Formule « panier de soins »
- Formule « essentielle »
- Formule « équilibre »
- Formule « confort »

SALAIRES 2016

La commission paritaire de l'emploi a décidé des salaires à proposer pour 2016 et cette proposition a déjà été acceptée par le syndicat de salariés participant à la réunion .

Niveaux *1^{er} Juillet 2015* *1^{er} janvier 2016*

EMPLOYES

| | | |
|------------|------|------|
| Niveau I | 1462 | 1470 |
| Niveau II | 1472 | 1480 |
| Niveau iii | 1502 | 1510 |
| Niveau IV | 1603 | 1610 |
| Niveau V | 1674 | 1710 |

AGENTS DE MAÎTRISE

| | | |
|-----------|------|------|
| Niveau I | 1775 | 1780 |
| Niveau II | 1996 | 2002 |

CADRES

| | | |
|------------|------|------|
| Niveau I | 2722 | 2730 |
| Niveau II | 3266 | 3276 |
| Niveau III | 3801 | 3812 |
| Niveau IV | 4889 | 4904 |

RECLASSEMENT A L'ETRANGER

Avant l'intervention de la loi Macron du 6 août 2015 les sociétés ou groupes ayant des établissements à l'étranger devaient, en cas de licenciements économiques, élargir leurs recherches de reclassement à l'étranger, après avoir demandé à chaque salarié s'il acceptait de recevoir des offres de reclassement hors de France .

Désormais cette offre ne concerne que les salariés dont le licenciement est envisagé et que l'employeur aura informé de la possibilité de demander es offres de reclassement hors du territoire national . (décret n° 2015-1638 du 10 décembre 2015)

Ce texte s'applique aux procédures de licenciement **engagées à compter du 13/12/2015** .